

Mairie de Canly



21, rue des Écoles – 60680 CANLY  
Téléphone : 03 44 83 97 72  
[accueil@canly.fr](mailto:accueil@canly.fr)  
[www.canly.fr](http://www.canly.fr)

## **NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU VOTE** **DU BUDGET PRIMITIF 2025**

Le budget 2025 reprend les résultats du compte financier unique 2024 où les excédents sont reportés sur les deux sections. I) la section de fonctionnement est équilibrée A) entre ses dépenses B) et ses recettes. II) la section d'investissement est en suréquilibre, ceci étant dû au report de l'excédent de clôture de 2024 A) les dépenses sont supérieures à l'année 2024 B) En revanche, le montant des recettes est en nette diminution.

### **I. La section de fonctionnement**

#### **A. Les dépenses**

##### **1) Les charges à caractère général (chapitre 011)**

Suite aux résultats du compte financier unique 2024 qui laissent apparaître une augmentation des dépenses de fonctionnement sur une forte majorité des postes, les estimations des charges à caractère général 2025 progressent de 12,44%.

Le passage à led de l'éclairage public en 2024 a permis de rallumer les candélabres la nuit. Les dépenses liées aux énergies devraient être stabilisées par la baisse de prix pour la fourniture de l'électricité qui contrebalance la partie acheminement et taxes.

La municipalité entreprend au 1<sup>er</sup> semestre des travaux de rénovation à la boulangerie en vue d'une réouverture en juin. Les postes petit équipement et entretien des bâtiments sont donc davantage provisionnés.

L'ouverture d'un centre de loisirs en juillet 2025 entraîne une augmentation du compte 611 prestations de services. Le poste maintenance doit également subir une hausse pour répondre au remplacement d'équipements de défense incendie.

Les dépenses de fonctionnement à caractère général sont estimées à 677 080€.

## **2) Les charges de personnel (chapitre 012)**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la mairie compte 7 agents : 5 titulaires à temps complet et 2 contractuels à temps non complet. Les charges de personnel sont estimées à 395 200€ cette année. La provision concernant le personnel extérieur a fortement augmenté passant de 3 000 à 30 000€. La commune fait en effet appel au service d'intérim du centre de gestion de la l'Oise de la fonction publique territoriale pour pallier au remplacement de l'agent d'accueil en congé maladie.

Les charges du personnel titulaire connaissent une hausse avec l'augmentation du taux de cotisation de la CNRACL (34,65% en 2025) étalée entre 2025 et 2028.

## **3) Les subventions et participations (chapitre 65).**

Ce chapitre connaît une légère baisse par rapport à l'an dernier. Les fonds dédiés aux indemnités des élus et les aides restent identiques. L'Olympic Tennis Club et Canly Gym ne déposent pas de demande de subvention cette année. La commune finance pour la première fois en 2025 l'antenne du secours populaire de Compiègne.

Les subventions et participations totalisent 75 435€ en 2025 (soit une baisse de 1 470€ par rapport à 2024).

## **4) Les charges financières (chapitres 66 et 16)**

2 emprunts sont en cours :

- Un emprunt de 350 000€ conclu pour la phase 3 de la requalification de la RD 26 rue du Jeu d'Arc. Il prendra fin en 2029.
- Un emprunt auprès de la CAF contracté à taux 0% pour la construction de la cantine qui sera clôturé en 2026.

3 800,69€ pour les intérêts et 50 247,19€ pour le capital sont consacrés au remboursement des emprunts.

## **B. Les recettes**

### **1) La fiscalité (chapitre 73)**

Une augmentation de 2% des taux des impôts directs 2025 a été votée afin de financer de nouvelles dépenses notamment l'ouverture du centre de loisirs de juillet. Les taux 2025 s'établissent ainsi :

- Taxe foncière sur le bâti : 43,05%
- Taxe foncière sur le non bâti : 34,20%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,64%

Les attributions de compensation de la CCPE, le FNGIR, le fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles au droit d'enregistrement, la taxe sur les pylônes électriques et les droits de place sont les autres produits de la fiscalité.

La fiscalité devrait rapporter 801 781,12€ en 2025.

## **2) Les dotations et participations (chapitre 74)**

Les dotations et participations augmentent de 33,05% par rapport à 2024 pour un total de 42 215,44€. Plusieurs comptes sont regroupés dans ce chapitre : la dotation de solidarité rurale des communes, la dotation des élus locaux (augmentée courant 2024), le FCTVA, la participation de la CAF au contrat enfance jeunesse, la compensation au titre des exonérations de la taxe foncière.

Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 888 149,30€.

## **II. La section d'investissement**

### **A. Les dépenses**

Les investissements 2025 consistent d'une part à la poursuite de projets pluriannuels :

- La création d'une voie douce le long de la rue de la Gare
- La reprise de concessions de cimetière
- Le remplacement de la véranda du groupe scolaire
- La mise en place d'un réseau d'eaux pluviales rue de la Gare
- La gestion du stationnement rue du Jeu d'Arc
- La création de passages piétons

et d'autre part, à l'acquisition d'équipements : véhicule électrique pour les services techniques, remplacement de menuiseries au bar-tabac et à la boulangerie, acquisition d'une chaudière pour les vestiaires sportifs.

Les charges financières correspondant au remboursement du capital des emprunts sont égales à 50 247,19€.

Les dépenses réelles d'investissement sont estimées à 867 465,94€.

## **B. Les recettes**

Les recettes réelles d'investissement d'un montant de 24 975,72€ se composent de :

- 6 219€ (fonds de concours de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées dans le cadre de la transition énergétique) pour l'acquisition d'une chaudière pour les vestiaires sportifs.
- 9 756,23€ de FCTVA sur les travaux et acquisitions réalisés en 2023.
- 4 000€ de taxe d'aménagement.

Le chiffrage des dépenses et recettes des deux sections devrait faire ressortir un excédent de 819 052,71€.